

Cours 2 : Comment traduire ?

« Traduire, c'est exprimer dans une langue ce qui l'est dans une autre : exprimer une ou plusieurs idées en utilisant des mots. »

L'idée est donc imposée. Le traducteur n'a qu'à la rendre, le plus fidèlement possible, dans la langue d'arrivée. Être fidèle en traduction, ce n'est pas, non plus, librement communiquer ce qui a été signifié en langue de départ. Par ailleurs, une traduction « mot-à-mot » conduit souvent à l'erreur.

[Il arrive que la traduction corresponde au simple transcodage d'un énoncé ; on dit alors qu'elle est littérale. La ressemblance des formes n'est cependant qu'un accident étranger au processus de reformulation du sens. Cette coïncidence est fortuite...]

Une vraie traduction, selon, Benjamin, unit sans aucune tension littéralité et liberté.

Deux questions qui se posent évidemment :

- *Comment traduire un texte ?*
- *Comment arrive-t-on à une bonne traduction, à la fois libre et littérale ?*

Des questions auxquelles nous essayons de répondre, dans ce cours subdivisé en deux parties, tout en consacrant la première à : le processus de la traduction (les étapes de la traduction), les difficultés rencontrées lors de la traduction et quelques remarques générales sur les deux langues qui nous intéressent : le français et l'arabe ; et la deuxième aux différentes méthodes de la traduction.

1^{ère} Partie :

1- Processus de la traduction :

Au moment où il traduit, le traducteur peut appliquer deux méthodes différentes : soit il passe d'une langue à l'autre, en introduisant dans son texte des correspondances lexicales ou syntaxiques préexistantes entre deux langues, soit il opte pour des équivalences en langue d'arrivée. Mais avant tout cela, il doit passer par une étape très importante qui est la compréhension.

1-1 La compréhension :

a- La lecture :

Un premier travail indispensable à toute traduction est une lecture attentive du texte dans son entier. Ce n'est qu'à cette condition que l'on saisit le mouvement de la pensée de l'auteur

ainsi que les nuances de son style et de son vocabulaire. Une connaissance de la nature du texte à traduire est aussi importante. Cinq questions sont, alors, à répondre :

- De **quoi** parle-t-on dans le texte?
- De **quel genre** de texte s'agit-il?
- **Quand** le texte a-t-il été écrit?
- **Où** le texte a-t-il été écrit?
- **Pour qui** le texte a-t-il été écrit?

En relisant le texte, le traducteur arrive à dégager le sens en établissant des équations au niveau du mot, puis de l'idée et enfin de la phrase. Sachant que « dans les textes, les mots et les phrases s'enrichissent du contexte et de l'apport cognitif et émotif des lecteurs et ont tendance à céder la place à une représentation mentale déverbalisée ». Le traducteur doit tenir compte du sens connoté des mots qui s'éclaircit souvent à la simple poursuite de lecture avec une meilleure compréhension du contexte. Il est donc fortement recommandé de n'utiliser le dictionnaire qu'avec prudence.

b- L'analyse grammaticale et stylistique :

La bonne compréhension littérale ne suffit pas, il faut encore distinguer comment se construit le texte et repérer son mode de fonctionnement en établissant les différentes relations entre les phrases (la cohésion) et les paragraphes (la cohérence). En effet, le texte cible doit être compris dans le même ordre que l'original. Le traducteur doit également repérer les faits de style, existants dans le texte source, pour éviter un appauvrissement éventuel dans la traduction.

c- La synthèse :

Après lecture et compréhension faites, le traducteur restitue, dans sa langue maternelle, les idées contenues dans le texte. Il s'agit d'effectuer une synthèse élémentaire, très générale, dont l'effet est de déverbaliser le souvenir, de faire apparaître des moyens linguistiques qui expriment le mieux les idées dans l'autre langue et de fixer la méthode de traduction à adopter dans l'ensemble.

1-2- L'expression des idées dans l'autre langue :

Le traducteur doit retourner au texte source et en restituer un segment dans tous ses détails. Il choisit ses mots et ses phrases de manière à ce qu'ils soient les plus proches possibles de la forme originale sans affecter le génie et la logique de la langue à laquelle il traduit. Il tient également compte des modes et des temps verbaux et de toutes les caractéristiques du texte source.

1-3- La lecture et la révision de la traduction :

A la fin de l'opération traductionnelle, le traducteur compare l'original et la traduction. Il rectifie sa traduction, la corrige et établit des équivalences aussi parfaites que possibles entre le texte de départ et le texte cible.

II- Quelques difficultés rencontrées lors de la traduction :

* Il est à signaler que le repérage des problèmes de traduction que peut poser un texte dépend des compétences linguistiques des traducteurs. Les problèmes de compréhension semblent plus imposants en version, et inversement dans le cas du thème, c'est la perspective de la formulation qui semblera à priori la plus délicate.

L'incompréhension résulte souvent de l'ignorance du terme ou de la tournure, de la polysémie ou de l'incapacité d'interpréter.

Les meilleures solutions seront donc respectivement : une consultation immédiate d'un dictionnaire monolingue ou bilingue et une analyse grammaticale et sémantique bien approfondie. Une recherche sur le texte traduit sera aussi utile.

* On dit souvent que la meilleure traduction est celle qui arriverait à rendre le plus fidèlement possible le texte original tant pour le fond que pour la forme, dans la mesure où le génie de la langue à laquelle on traduit le permet. En effet, il est possible qu'un texte dont tous les mots sont traduits ne donne pas, dans l'autre langue, le sens original ; comme l'on peut retrouver une même idée dans un texte dont tous les mots ne sont pas traduits. Cela est dû principalement à deux raisons:

- a- La structure de la phrase, la syntaxe et la grammaire des langues qui ne sont pas identiques dans toutes les langues.
- b- La valeur sémantique des mots qui se diffère d'une langue à l'autre.

La connaissance et le respect du génie et de la logique des langues en question, aideront le traducteur à rendre, avec un haut degré de transparence, le sens du texte source.

III. Quelques remarques sur la langue arabe et le français :

a- **Génies comparés de l'arabe et du français**

De façon générale on peut dire que :

Le français	L'Arabe
1 - cérébral, rationnel et abstrait. Ex. : - <u>Quantité</u> de gens sont venus. - Cris <u>d'admiration</u> .	- Concret . Ex. : : أناس <u>كثيرون</u> قادمون. <u>هتافات المعجبين</u> .
* l'emploi de l'adverbe . Ex. : Il a beaucoup changé. Il a dormi longtemps.	- l'emploi de l'adjectif modal (حال), le complément absolu ou de toute autre locution approprié. لقد تغير كل التغيير . أطال النوم

<p>2- précis et analytique. Ex. : Je ne gardais de ma fortune que de quoi suffire à ma subsistance et à celle de mes enfants.</p> <p>3- Parcimonieux. Ex. : l'emploi du singulier là où l'arabe utilise le pluriel. Four à pain / un magasin / atmosphère de travail/ le vent de la réforme.</p> <p>4- met en relief un terme en lui adjoignant un adjectif ou un adverbe ou un complément. Ex : La discipline est un engagement pleinement conscient.</p> <p>5- Utilise des propositions coordonnées ou subordonnées.</p> <p>6- Utilise les signes de ponctuation pour des besoins de clarté. Ex. : Le travailleur réussit ; le paresseux échoue. Ne lui parlez pas : il dort.</p>	<p>- concis et synthétique. لم أذخر من مالي إلا قدر الكفاف وقوت الأطفال . (الغزالي)</p> <p>- Ample . Ex. : أفران -مخازن أجواء العمل – رياح الإصلاح –</p> <p>- affectionne la répétition et la redondance. الانضباط التزام مدرك واع.</p> <p>- Utilise des phrases coordonnées.</p> <p>- L'arabe ignore ces signes de ponctuation et les remplace par des particules de liaison. المثابر ينجح أما الكسول فيخفق. لا تكلمه فهو نائم.</p>
--	---

b- Logiques comparées de l'arabe et du français

Chaque langue a sa propre logique. En effet, on dit en arabe «أضع يدي في جيبتي.» alors qu'en français, on ne peut pas dire : « Je mets ma main dans ma poche ». On dit plutôt : « Je mets la main dans la poche ». Et, on ne peut pas dire en arabe : «أضع اليد في الجيب.»

N.B :

Le génie de la langue se manifeste au niveau de la forme, alors que la logique se manifeste au niveau du fond.

Conclusion 1:

Pourtant qu'il est une inégalité aux niveaux du fond et de la forme, du génie et de la logique des deux langues arabe et français, il y a toujours lieu d'une traduction. Il faut juste établir des équations au niveau du fond (du sens).

Quelques références :

- 1- BRUNETTI, M et RAJAUD,V, *Traducir Initiation à la Pratique de la Traduction*, Armand Colin, France, 2006.
- 2- DELISLE,J, *L'analyse du Discours Comme Méthode de traduction*, éditions de l'université d'Ottawa, 1984.
- 3- GUIDERE, M. , *Manuel de traduction français-arabe arabe français*, ed. Ellipses, Paris, 2002.
- 4- HADJAR,J, N. , *Traité de Traduction Grammaire, Rhétorique et Stylistique*, ed. DarEl-Machreq, Beyrouth, 2002.
- 5- ISRAEL,F, *Identité, Altérité, Équivalence ? la traduction comme relation*, ed. cahiers Champollion, Paris, 2002.
- 6- SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M. , *Interpréter Pour Traduire*, ed. Didier Erudition, Paris , 2003.